

La Croix

71^a RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.

Telephone Bell: Main 1119

ABONNEMENTS : CANADA ET ETATS-UNIS : 1 AN, \$1.00 ; 6 MOIS, 50
EN VILLE, PAR LA POSTE : 1 AN, \$1.00 ; 6 MOIS, 50

Le seul Journal Catholique et Independant publie a Montreal

Une Guerre Sainte

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Montréal, dans une nouvelle circulaire au clergé du diocèse, dont nous donnons ailleurs de longs extraits, s'est de nouveau fortement élevé contre les mauvais journaux et les mauvais livres.

"Guerre aux mauvais journaux et aux mauvais livres !" C'est le mot d'ordre de Sa Grandeur.

La mauvaise presse,—prise dans son acception la plus générale : journaux, revues, livres, pamphlets, feuilletons même,—décime les rangs catholiques. Elle s'insinue dans les milieux les meilleurs, elle s'empare petit à petit des esprits, elle fausse les intelligences, corrompt les cœurs et perd une infinité d'âmes.

Mais le mauvais journal à lui seul fait la grande partie du mal. Pour pénétrer partout, il prend toutes les formes. Tantôt il sera ouvertement hostile à l'Eglise et à ses enseignements et ne se cachera pas d'outrager la morale et les bonnes mœurs ; tantôt il se glissera dans les familles sous l'habit catholique. Ce sera alors à proprement parler une feuille à nouvelles. Et si un Cain tue son frère, il se hâtera de nous le dire et nous donnera avec force titres tous les détails du meurtre jusqu'aux circonstances et jusqu'aux causes.

A côté de ces faits, il en rapportera d'autres, sérieux, importants, religieux même ; mais ailleurs aussi, dans des colonnes toutes spéciales à cette fin, il nous invitera à aller entendre telle ou telle pièce, de Dumas, par exemple, à tel théâtre. Ou encore, il fera mousser les œuvres maçonniques : la Ligue de l'Enseignement, l'hôpital neutre, la bibliothèque neutre, etc.

Guerre donc aussi à ce mauvais journal !

Monseigneur a aussi fait remarquer qu'il y a "dans notre ville certaines librairies qui se font une spécialité de l'importation et de la vente des livres mauvais," et Sa Grandeur demande que les honnêtes gens se liguent contre ces magasins qui sont de vraies écoles d'impie et d'immoralité.

On va croire, peut-être, que tout au moins cette vente de mauvais livres se fait à la dérobée.

Pas du tout. On ne se gêne pas d'étaler dans les vitrines les œuvres des Dumas, de Voltaire, de Renan, et d'autres moins connus, mais non moins immoraux ou impies. Plusieurs de ces livres ont des couvertures illustrées, et quelles illustrations !

Oui ; il est temps plus que jamais que les citoyens de Montréal se liguent contre les colporteurs des malfaiteurs littéraires.

Il nous a fait plaisir d'entendre le premier magistrat de la ville, M. le maire Laporte, dans son allocution de lundi, au Conseil, porter une attention toute particulière à la moralité publique.

"Un sujet digne de notre sollicitude, dit M. Laporte, est celui de la moralité publique. Il est incontestable que les affiches et les images sur nos murs et dans nos vitrines, les spectacles, les journaux et les livres immoraux qui nous viennent de l'étranger réclament une surveillance rigoureuse. Empêcher tout ce qui peut corrompre les mœurs d'un peuple est un devoir sacré."

Voilà de belles paroles de la part du premier citoyen de Montréal. Et n'eût-il dit que celles-là, qu'il mériterait encore les félicitations de ses concitoyens.

Nous espérons que le Conseil de Ville saura prendre les mesures nécessaires pour protéger la moralité publique et que les paroles de M. le Maire se traduiront en actes fermes et sans merci contre ces trafiquants de malhonnetetés.

Nous terminerons par une remarque qui a bien sa raison d'être ici : un excellent moyen de faire la guerre aux mauvais journaux, c'est de propager et de faire lire les bons.

C'était notre but, en fondant la Croix. Notre feuille est encore relativement modeste, cependant elle a ses succès, inespérés même. Au témoignage d'un grand nombre de nos amis que nous voulons bien croire, elle a déjà fait une trouée considérable dans les rangs de la mauvaise presse. Certes, si nous osons parler ainsi ce n'est pas pour nous attirer personnellement quelque gloire, mais plutôt pour glorifier le Sacré-Cœur qui a tout fait. Nous n'avons eu que le mérite de croire en son amour pour les hommes et en sa puissance pour les sauver.

J.-U. BÉGIN.

Le mal des décorations françaises

Il y avait naguère fête à l'Institut Canadien d'Ottawa. Il s'agissait de célébrer, avec éclat, la récente décoration, par le gouvernement français de M. A.-D. Decelles, conservateur de la bibliothèque parlementaire de la capitale fédérale.

Le Temps, d'Ottawa, en date du 15 février publie un compte rendu détaillé de cette fête. C'est attristant !

Il importe de bien saisir la note dominante de cette réunion, afin d'en connaître toute la portée. Nous arriverons ainsi à comprendre le but que se propose le gouvernement français en prodiguant ses bouts de ruban à nos compatriotes, et le mal que cela nous fait.

Le Temps nous dit : "La fête d'hier soir a été plus que la fête de M. Decelles, ça été aussi celle de la France. L'adresse qui a été présentée à M. Decelles et le discours qu'il a prononcé en réponse sont tout imprégnés de l'amour de la France, cette noble mère-patrie, que ses fils du Canada font plus qu'aimer et vénérer, mais qu'ils admirent, car elle est aujourd'hui comme elle l'a toujours été la première nation du monde par l'esprit chevaleresque et le dévouement de ses fils, et la lumière dont elle a éclairé et éclairé encore le monde dans le domaine des sciences et des arts."

C'est bien là le but que se propose d'atteindre, et qu'il atteint admirablement le gouvernement français : faire oublier ses crimes contre l'Eglise et contre la vraie France par les catholiques du Canada français ; nous habituer à parler de la France sans flétrir, en même temps, les misérables qui la déshonorent aux yeux du monde civilisé.

Un religieux, présent à la réunion aurait déclaré, s'il faut en croire le Temps, qu'il fallait "remercier M. Combes pour sa bonne action et lui en être reconnaissant." "On ne doit saisir l'occasion de cette fête, aurait-il ajouté, pour le condamner pour les mauvaises actions qu'il peut commettre."

En effet, comment condamner quelqu'un dont vous acceptez les faveurs ?

Mais, chose qu'on semble incapable de comprendre au Canada, il y a des gens dont on n'accepte pas de faveurs, afin de ne pas paraître se rendre complice de leurs abominations. Car le silence est une complicité. "Qui ne dit mot, consent",

déclare la sagesse des nations.

Or Combes, l'apostat, l'ennemi acharné de la religion catholique est un de ces misérables pour lesquels on doit, certes, prier, en particulier, mais dont on ne mentionne le nom, en public, que pour le honnir. Agir autrement, c'est scandaliser les petits et les faibles.

On ne se met pas dans l'obligation humiliante de se proclamer reconnaissant à l'égard d'un Combes. Voilà pourquoi on ne doit pas accepter ses faveurs.

Soyons certains que c'est pour nous humilier de la sorte que Combes est si prodigue de ses titres parmi nous. C'est puéril de prétendre qu'il décore les nôtres par patriotisme, parce que nous sommes d'origine française. Voyez ce qu'il vient de faire à l'abbé Delsor, prêtre alsacien : il l'a expulsé du territoire français comme *sujet allemand* ; et sa majorité servile, à la Chambre, l'a approuvé ; ratifiant ainsi, a fait remarquer un journal prussien, le traité de Francfort qui a arraché l'Alsace-Lorraine à la France !

Pendant que, bien à tort, nous nous proclamons Français, Combes et sa séquelle, n'en doutons pas, nous méprisent comme *sujets anglais* et nous détestent comme catholiques. Et parce que nous sommes sujets anglais et catholiques, ils nous traiteraient, si l'occasion s'en présentait, comme ils ont traité l'abbé Delsor.

Malheureusement, les sectaires du gouvernement français ont aperçu qu'en nous offrant des bouts de ruban, ils réussissaient à nous faire dire, à nous qui nous proclamons volontiers le peuple le plus catholique de la terre, qu'il faut être reconnaissant à Combes ! C'est pour quoi ils décorent les nôtres ; tandis qu'ils expulsent, comme *étrangers*, les Alsaciens qui ont le courage de condamner hautement la persécution religieuse qui sévit en France.

Vraiment, si j'avais à choisir, je préférerais mille fois être à la place de l'abbé Delsor qu'à celle de mon ami d'Ottawa ; car celui que le gouvernement sectaire de la France a vraiment honoré, c'est le vaillant député d'Alsace !

Une dernière observation. N'est-il pas désolant d'entendre des Canadiens-français qui, comme catholiques, devraient mettre l'amour de l'Eglise bien au-dessus de toute autre considération, proclamer que la France, telle que la révolution satanique l'a faite, est aujourd'hui, comme elle a toujours été, la première nation du monde ; alors qu'en haine du nom catholique elle chasse de son sein l'élite de ses enfants ?

Ceux qui tiennent un tel langage sont aveuglés par un faux patriotisme ; et c'est là un autre résultat déplorable de ces décorations qui nous viennent de la France sectaire. Nous ne savons plus discerner entre le vrai et le faux, entre le bien et le mal, entre la vérité et l'erreur, entre la France maçonnique qui persécute nos frères dans la Foi ; et la France catholique qui souffre. Nous ne voyons qu'une seule France, la France officielle qui décore les nôtres !

Oh ! le mal que nous font l'amour des honneurs ! Et avec quelle habileté infernale les sectaires de France exploitent cet amour néfaste !

PAUL DULAC.

Les Bandits de la Mer

(Correspondance de Paris, écrite spécialement pour la Croix, de Montréal).

Il ne s'agit pas d'un roman moderne quoique le titre y ressemble beaucoup. Mais ceux que l'on appelait ainsi étaient ces mécréants qui allumaient des feux sur les côtes dangereuses, parsemées de récifs afin que trompés par ces phares improvisés les malheureux navigateurs y fissent naufrage, alors ces bandits après avoir massacré les survivants s'emparaient des épaves et faisaient fortune à bon marché.

Quand je lis certains journaux qui parlent au peuple d'instruction, de liberté, de progrès en attaquant la religion à mots couverts, je pense à ces misérables, et certainement que leurs fausses lumières produisent les mêmes effets désastreux.

Lorsque l'on veut détruire la Foi dans le cœur des populations, c'est toujours par le clergé que les esprits remuants et hypocrites commencent. Son premier moyen est de jeter dans la société contre des institutions et des hommes un mot de convention, mot de haine et de ridicule qui tue par le sarcasme et par l'odieuse.

Theiner disait avant la révolution française : Quiconque se permettait de lutter contre ce torrent (le philosophisme) fut traité de *Jésuite* caché ou avoué.

Le fameux franc-maçon italien dont le nom de guerre fut Piccolo-Tigre enseignait comment les FF. *., doivent s'y prendre pour circonvenir Pape, cardinaux, prêtres, religieux, magistrats, soldats, professeurs, pauvres, riches, hommes, femmes, jeunes gens : "Le clergé surtout doit être entamé à tout prix : Tendez vos filets au fond des sacristies, des séminaires et des couvents plutôt qu'au fond de la mer : si vous ne précipitez rien, nous vous promettons une pêche miraculeuse."

La Ligue de l'Enseignement est vieille de plus de deux siècles et si de nos jours elle a pris des développements et une intensité nouvelle, elle n'est que la continuation d'un complot déjà ancien. Nous lisons dans le Monde Maçonnique, avril 1867, p. 736 : Voltaire, c'est-à-dire la destruction des préjugés et des superstitions ; la Ligue de l'Enseignement, c'est-à-dire l'édification d'une société nouvelle uniquement basée sur la science, et se passant de Dieu.

Certes ce premier pas avait bien réussi dès 1698, puisque la mère du régent pouvait écrire : "On ne voit presque plus un seul jeune homme qui ne veuille être athée." "Dans le monde, le rôle d'un ecclésiastique est difficile, il semble qu'il y soit un pantin ou un plastron. Tant d'odieuses a été jeté sur lui, tant de calomnies l'ont décrié qu'il ne lui reste plus que le sceptre, la pourpre, les quolibets, les crachats, la flagellation du *Prétoire* !

Aussi le philosophe d'Argenson écrivait triomphalement en 1753 : "La haine contre les prêtres va au dernier excès, à peine osent ils se montrer dans les rues sans être hués.... On n'ose plus parler pour le clergé dans les bonnes compagnies. On a observé pendant le carnaval de Paris que jamais on n'avait vu tant de masques contrefaisant les habits ecclésiastiques. Ils font des livres qu'on ne lit guère : on ne dispute plus, on se rit de tout et l'on persiste dans le matérialisme."

N'est-ce pas la même guerre qui se livre à l'heure actuelle en France avec un prodigieux succès, n'est-ce pas celle que l'on essaie hypocritement au Canada ?

Les gens qui ne se confessent pas redoutent toujours les abus de la confession, ceux qui ne vont pas à la messe tremblent en cas d'incendie, sur le sort de ceux qui y vont, les personnes qui ne donnent pas un sou de dime débattent contre la richesse du clergé, et les viveurs qui n'ont jamais su ce que c'était que le dévouement attaquent sévèrement les communautés religieuses.

Cela rappelle qu'en Angleterre la Réforme après s'être élevée contre les biens des monastères les distribua aux favoris royaux déjà riches à millions.

Quand des abus se sont glissés dans les institutions humaines de l'Eglise, elle a toujours pourvu à y remédier à moins

que les gouvernements n'y missent d'invincibles obstacles, ainsi qu'ils firent si longtemps pour la réunion du Concile de Trent. Car les hommes devenus la proie de leurs passions sont intéressés à faire naître et perpétuer ces désordres afin de s'excuser d'abord et puis de spolier ensuite.

Les peuples catholiques ne sont pas tous à l'heure présente les plus riches du monde, car les moyens actuels de s'enrichir ne sont pas non plus des plus mauvais. Je me rappelle que voyageant un jour dans le Nord de l'Irlande, un anglais demandait à un irlandais : Pourquoi donc dans le Sud catholique est-on si pauvre, tandis que le Nord protestant est si prospère et industriel ? Oh ! c'est bien simple répondit Pat, dans le Sud on nous a volé, dans le Nord on vole !! En effet tout n'est pas à imiter pour un catholique dans l'art de "faire de l'argent" et le bonheur social ne repose pas uniquement en cela.

Et cependant c'est surtout avec ce flambeau de la prospérité matérielle que l'on tente le pauvre peuple. Eh bien ! après cent ans de cette lumière trompeuse la France est-elle plus forte, plus morale, plus heureuse, plus respectée ? Une dette nationale écrasante que l'Empire lui-même ne connaissait pas, une honteuse succession de Fachoda, des grèves partout, le désarroi dans toutes les administrations, la criminalité enfantine à pleins bords, des mendiants volés par l'assistance publique qui tendent encore la main aux curés volés, le chômage forcé, et l'internationalisme triomphant !!

Et vous appelez cela le progrès par la science sans la religion ! ?

Que le Canada comprenne donc de suite que c'est au début qu'il faut lutter contre l'irreligion rampante, et qu'il ne faut pas attendre que l'incendie soit aux poudres, pour crier : Au Feu !

EMILE PICHE.

Paris, 2 Février,
Fête de la Purification.

Le peril Juif

Il n'y a pas à le nier, nous sommes menacés du péril juif.

La Vérité, de Québec, citant un article de M. Eugène Rouillard, publié dans le Journal, nous dit que la ville de Montréal donnait, en 1901, l'hospitalité à 6,534 Juifs.

D'un autre côté, le Jewish Times, de cette ville, réclamant pour la colonie juive le privilège d'envoyer un député à la Législature, affirme, pour le besoin de sa cause cela se comprend, que les Juifs sont aujourd'hui au nombre de plus de 15,000 dans la métropole du Canada.

Quinze milliers de Juifs dans la seule ville de Montréal ! Mais il n'en a fallu que quatre fois autant pour perdre la France !

Comment la cité catholique du Canada pourra-t-elle résister à l'assaut d'un ennemi aussi redoutable !

Certes, nous avons bien besoin de mettre le Sacré-Cœur dans les plis de notre drapeau. Sous sa protection nous serons forts, nous vaincrons. Sans lui, nous tomberons comme la France est tombée.

J.-U. B.

Trésor du jeune homme

— In-32 de 96 pp. illustré de 12 gravures. prix : 10 cts. l'exemplaire ; \$9 le cent.

Dixième mille ! Ces mots nous dispensent de revenir sur l'opportunité de cet opuscule, dont la vogue ne se comprendrait pas s'il ne répondait à une nécessité de l'heure présente. C'est en effet l'un des meilleurs petits livres que l'on puisse répandre dans la classe ouvrière.

Les a tous supplantés

Le BAUME RHUMAL, par son efficacité, a supplanté tous les remèdes préconisés jusqu'à ce jour pour le traitement des affections de la gorge et des poumons. Dans toutes les pharmacies, 25 cts la bouteille.

The de Bœuf Bourbonniere
se vend
\$8.00 la douzaine. \$6.50 le gallon

Le Coin des Jeunes.

C'est la jeunesse religieuse et libre qui fera l'avenir de la patrie.

CHATEAUBRIAND.

Episode des débuts des Conférences de Saint-Vincent de Paul

Monsieur de Pontmartin, dans ses souvenirs d'enfance, de jeunesse et d'âge mûr, trace ainsi le portrait de l'un des fondateurs des conférences de Saint-Vincent de Paul.

On sait l'esprit d'irréligion qui régnait dans les premières années de la Restauration dans les collèges de Paris. Il y avait pourtant des exceptions. La plus originale et la plus touchante m'était apparue sous les traits de Paul Savenay, natif de Guérande, Breton à faire pâmer Auguste Brizeux, doué ou plutôt armé d'une piété angélique et robuste tout ensemble, qui bravait le respect humain, défiait la raillerie, et où il aurait mis, au besoin, tout l'entêtement de sa race pour affronter la persécution et le martyre. Cette piété se révélait jusque dans les moindres détails, sur son visage énergique au front bombé, aux cheveux épais, aux yeux bleus et profonds, enchaînés sous l'arcade sourcillière, adoucis et comme attendris par une expression céleste, dès que la prière rayonnait dans leur regard. Ainsi, lorsque, sur un signe de notre professeur indolent, je récitais au début et à la fin de la classe le *Veni Sancte Spiritus* et le *Sub tuum presidium*, c'était, pour presque tous les élèves, le signal d'un concert charivarique d'éternuements, de quintes de toux, de pupilles disloqués et de dictionnaires tombant à grand bruit. Paul Savenay s'isolait de ce tapage, et l'on pouvait suivre sur sa figure le sourire de la Sainte-Vierge, dont il implorait la protection, et le contact de l'Esprit Saint, qui l'effleurait de ses ailes.

Cette piété fervente l'avait fait prendre en grippe par le plus mauvais sujet de la classe, fanfaron d'impunité et de libertinage, liseur et colporteur des livres de Parry et de Voltaire, et pourtant Breton comme Paul; mais entendons-nous! Ce breton-là, nommé Jacques Faël, était un breton de contrebande. On disait que son père, Nantais d'origine, avait figuré parmi les *patouids*, avait pris part à quelques-unes des plus sanglantes scènes de la Révolution, s'était *arrondi* en achetant des terres de Vendéens, puis ruiné dans des spéculations équivoques. Tout exacerbaît Jacques contre Paul Savenay, un héritage de haine, le retour des Bourbons, l'animosité instinctive du vice contre la vertu, du mal contre le bien, de l'athéisme contre la foi, du diable contre le bon Dieu; mais ce qui l'exaspérait le plus, c'était la douceur de Paul, sa patience inaltérable, que naturellement Jacques taxait de lâcheté et d'ypocrisie.—Tu es donc un lâche! lui disait-il en lui montrant le poing.—Je ne crois pas, répondit Paul avec un accent de résignation, qui

aurait désarmé un tigre. Son persécuteur ne lui laissait pas un moment de trêve, et le harcelait de la façon qui devait le plus cruellement blesser cette âme tendre, chaste, exquise et pieuse. Non content de le traiter de *caçot*, de Basile, de Tartuffe et de cafard, Jacques joignait le blasphème à l'insulte, le sacrilège à l'outrage. Il glissait dans le pupitre de Paul des caricatures obscènes et des mauvais livres. Il lui criait: "Imbécile! eh bien, et ton bon Dieu? Pourquoi ne te protège-t-il pas contre un mécréant de mon espèce?" et d'autres propos immondes ou odieux que j'épargne à mes lecteurs. Nous sûmes plus tard que ces brutalités s'étaient parfois envenimées jusqu'aux voies de faits: *bourrades*, *brimades*, coups de poing, coups de règle, un jour même un coup de canif dans les côtes, qui fit couler le sang. La plupart des élèves feignaient de ne pas s'apercevoir de ces abominables violences. Quelques-uns avaient l'infamie d'applaudir avec des ricanements stupides. Jacques n'avait pas, en somme, l'air bien féroce; mais il était grand, bien découplé, taillé en athlète. On le redoutait et il avait sa petite cour de complaisants et de flatteurs. Lorsque, indigné de sa méchanceté et attiré vers Paul Savenay par d'irrésistibles sympathies, je risquais, moi chétif, quelques reproches: "Tais-toi ou je t'assomme, me disait cet enragé; tais-toi, mauvaise graine d'émigré!" J'aurais certainement eu ma part de ses injures et de ses *taloches*, si je n'avais trouvé un admirable défenseur en la personne de Gaston Raincy.

Le martyre de Paul Savenay dura deux ans, et pendant ces deux ans, pas une plainte. S'il versait en secret quelques larmes, il ne pleurait pas sur ses souffrances, mais sur les égarements de cette pauvre âme révoltée contre son Dieu. Un matin, me rencontrant à la porte de Saint Sulpice, et me croyant meilleur que je n'étais,—que je ne suis,—il me dit: "Armand, allons prier pour lui!"—Je lui répondis: "Paul, tu es un saint....., le saint de Guérande, et c'est sous ce nom que je veux désormais te connaître, t'admirer et t'aimer!"

Bientôt, je perdis de vue le persécuteur et sa victime. Jacques Faël, convaincu du colportage de la *Guerre des aïeux*, du *Compère Mathieu* et des *Chansons* de Bérenger, fut *prîé* par le proviseur de ne pas revenir après les vacances. Paul Savenay, qui se destinait à la profession de médecin, quitta le collège un an ayant moi. Quatre années s'étaient écoulées, on était en 1832 et le choléra répandait la terreur à Paris, quand je le retrouvai chez Frédéric Ozanam, qui venait de fonder les Conférences de Saint-Vincent de Paul. Frédéric distribuait à ses confrères la liste des malades qu'ils devaient visiter. S'adressant à Paul Savenay: "Et vous, Paul, lui dit-il, votre première visite est toujours, n'est-ce pas, pour l'hôtel Racine?"

—Oui, mon ami, répondit Savenay; oui, encore aujourd'hui, ajouta-t-il avec une émotion singulière.

En ce moment Ozanam le prit à part et lui dit tout bas quelques mots en me regardant. Il me sembla que Paul Savenay opposait une certaine résistance. Ozanam insistait en répétant à demi-voix: "Pourquoi pas?... pourquoi pas?..."

Paul parut enfin se décider, et, se tournant vers moi: "Veux-tu, me dit-il, que nous sortions ensemble?"

Nous sortîmes; Ozanam habitait alors la rue de Sèvres, et nous nous dirigeons du côté de la rue Jacob. En descendant la rue des Saints-Pères, nous croisons une modeste voiture de louage qui gravissait assez lentement cette montée fort raide. Paul salua et me dit: "Sais-tu qui est dans cette voiture? Mgr de Quelen, archevêque de Paris. Comme hier, comme demain, il vient de l'Hôtel-Dieu, et il va à l'hospice de la Charité. C'est ainsi qu'il se venge. Parmi ceux qu'il visite, qu'il secoure et qu'il console, on compterait par centaines les émeutiers de février 1831, les pillards de l'archevêché et de Saint-Germain l'Auxerrois, ceux qui l'auraient égorgé s'il était tombé entre leurs mains!"

Nous arrivâmes au bout de la rue Jacob: Paul s'arrêta devant l'hôtel Racine, moins politique et moins élégant que son nom. Là, il parut hésiter encore; puis, prenant son parti: "Entrons, me dit-il."

On sait ce que sont ces hôtels d'étudiants. En 1832, ils étaient encore bien moins confortables qu'aujourd'hui. Nous montâmes quatre étages. Parvenus au quatrième, nous vîmes une clef sur la porte numéro 78. Paul entra sans frapper et me fit signe de le suivre. Un émouvant spectacle m'attendait.

Sur un lit fort propre, tendu de rideaux de toile perse, je reconnus à l'instant Jacques Faël, le persécuteur, le bourreau de Paul Savenay. Il était évidemment en convalescence, mais sa pâleur, ses yeux cernés, son visage amaigri, prouvaient qu'il venait de subir l'horrible crise. Une jeune fille vêtue de noir était debout à son chevet, un rayon de soleil d'avril égayait la chambre.

En me voyant, Jacques poussa un cri de surprise; puis, brusquement, presque violemment, imposant silence d'un geste à Paul, qui voulait parler:

—Non, vois-tu, lui dit-il; non, Paul, tu ne veux pas que j'étoffe, n'est-ce pas? Quand je devrais retomber malade, il faut, entends-tu bien? il faut que notre camarade sache... ce qu'il a déjà deviné! Il a été le témoin de mes infamies, de tes souffrances; il faut qu'il apprenne ce qu'a été la revanche du chrétien contre le mécréant, du saint contre le misérable. Tais-toi! tais-toi!..... Noémi, dis-lui de se taire et de me laisser la parole!... Il y a un mois, j'étais encore tel que tu m'as connu... Non, armand, j'étais pire: impie, athée, méchant, libertin, mangeur de prêtres, corrompu jusqu'aux moelles. Le 29 mars, jeudi de la mi-carême, j'avais fait la noce avec quelques cu; pagnons de débauche..... je rentre à minuit... une heure après je me tordais dans ce lit, en proie à des convulsions effroyables..... la tête en feu, le corps glacé, tous les symptômes du choléra... et j'étais seul... seul au monde!..... Ma sœur Noémi au fond de la Bretagne, chez une vieille tante... mes parents morts... point d'amis..... le vice et l'impunité n'en donnent pas..... Oui, seul dans ce misérable hôtel, sûr que si j'avais la force d'appeler, l'hôtesse épouvantée me ferait jeter sur un matelas et me crierait d'aller mourir dans la rue.

Oh! quelle nuit! L'enfer anticipé, moi qui ne croyais pas à l'enfer!... Tais-toi, Paul, laisse-moi parler!... A sept heures, au paroxysme de mes tortures et de mon désespoir, ma porte s'ouvre, et je vois entrer Paul Savenay.... Paul, ma victime, mon martyr! Ah! je crus d'abord à une apparition vengeresse... mais non, il avait sur les lèvres un sourire céleste, dans le regard l'expression angélique du pardon... Il vint à moi, me dit quelques bonnes paroles... c'était un miracle, n'est-ce pas?

—Non, c'était tout simple, interrompit Paul Savenay. Je suis interne à l'hospice de la Charité, à deux pas d'ici... Le docteur Récamier, mon maître, m'avait chargé de visiter tous les hôtels de la rue Jacob..... L'hôtel Racine était sur ma liste, et le hasard.....

—Le hasard!!! C'est donc toi maintenant qui nies la Providence?... Pour qu'on ne pas dire la vérité tout entière?... Tu étais délégué de la Société de Saint-Vincent de Paul,—ou plutôt du bon Dieu,—pour me sauver, pour me guérir, pour me consoler, pour faire de moi un honnête homme et un chrétien! Une heure après, poursuivait Jacques en m'adressant de nouveau la parole, j'avais tous les remèdes nécessaires, et le soir, sur ma demande, il m'amena un vicair de Saint-Germain-des-Prés.... Tu vois bien que c'était le bon Dieu! Pendant cinq jours, Paul ne m'a presque pas quitté.... Pendant cinq nuits, il m'a veillé... Puis, lorsqu'il a reconnu que le danger était passé, il a écrit à ma sœur Noémi, qui n'a pas perdu une minute... et à présent... je suis le mieux soigné des convalescents, moi qui m'étais cru le plus abandonné des agonisants et des damnés. Oh! comment reconnaître tant de bienfaits de la miséricorde divine? Comment expier mes fautes, mes impiétés, mes crimes?....

—Jacques, reprit doucement Paul Savenay, je t'ai déjà dit que quand même tu n'aurais eu, avant de mourir, qu'un moment, si ce moment avait été bien employé, Dieu t'aurait pardonné..... et tu as une vie tout entière!

—Mais toi, Paul, mon sauveur, toi qui m'as rendu tant de bien pour tant de mal, comment réparer, comment payer ma dette?..... Comment mériter ton pardon, ton amitié?.....

En sortant de l'hôtel Racine je dis à Paul: "Tu te figures peut-être n'avoir guéri qu'un malade.... eh bien! tu te trompes, tu en as guéri un autre, et cet autre te serre la main."

Colonisons!

Peupler nos régions avec des Canadiens français d'abord: tel doit être le but principal de la colonisation dans notre province. Ces colons, nous les trouvons chez les cultivateurs, qui, trop à l'étroit dans leurs villages, n'ont d'autre alternative que de diriger leurs fils vers les villes ou les Etats-Unis; ce sont encore les ouvriers désirant créer un avenir heureux à leurs enfants; enfin, les défricheurs de demain, ce sont les nôtres de la république voisine: notre race a besoin d'eux pour devenir grande et forte.

En désirant ainsi faire habiter nos régions, nous jetons aussi les yeux sur les immigrants, qui, en nombreuses troupes, débarquent chaque jour sur nos rives; mais la vue de tout ce monde, honnête sans doute, ne nous encourage pas cependant à lui offrir une place au milieu de nous. Ce sont des étrangers, n'ayant ni

nos habitudes ni nos goûts, leur langue nous est parfois inconnue; enfin pour être à notre aise dans notre province, nous leur offrons les plaines fertiles de l'Ouest. Tout de même, il nous semble que, à cause des déboursés énormes faits par notre province pour l'immigration, il est juste qu'elle puisse en recevoir quelque profit ou du moins faire un choix parmi ces colons étrangers.

Notre choix est tout fait, nous comptons sur une immigration bretonne et belge, pour nous fournir des colons parlant notre langue et ayant la même foi que nous. Mais malheureusement, l'Ouest nous enlève une bonne partie de ces colons.

Supposant donc que nous aurons les colons désirés, alors la population de la province augmentera et par suite notre représentation au fédéral fera de même. C'est ici que la colonisation doit nous être utile: il s'agit en effet de faire l'équilibre entre notre province et ses voisins.

Mais, cet équilibre ne peut exister avec le flot d'immigrants que l'Ouest et l'Ontario reçoivent chaque jour: dans ces parties du pays, la colonisation est ouverte à tout le monde, les lois de colonisation sont faciles, enfin comme conclusion, la représentation au fédéral va augmenter avec la population.

Notre prestige, de ce côté, est donc en danger. Il faut avouer aussi, que nous avons perdu en disputes inutiles un temps précieux: nous avons voulu d'abord coloniser en empêchant la vente des lots, les influences politiques ont tout conduit et par suite tout gâté, enfin notre population n'augmente que par ses causes naturelles: heureusement que nos familles canadiennes réparent assez bien la faute!

Il nous faut donc une réaction devant l'opinion publique, en faisant comprendre aux nôtres que l'Ouest et l'Ontario ont un but en faisant si facile l'entrée de leur territoire; nos voisins veulent nous noyer, et ils en prennent les moyens.

Eh bien! agissons de même. En facilitant une immigration favorable à notre propre avancement; en assurant un avenir au fils de cultivateurs et aux ouvriers, cela dans notre propre province; enfin, en faisant une active propagande pour rapatrier bon nombre des nôtres: notre population sera par le fait même augmentée, et par suite, notre prestige assuré.

La Colonisation, libre de toute influence politique et offrant les mêmes avantages que chez nos voisins, peut seule nous faire atteindre ce but.

MICHEL PIVARD.

The de Bœuf Bourbonnière

Celui en usage au Collège Ste-Marie, MONTREAL.

Beaucoup trop de fourrures

Réductions libérales sur toutes les laines. Choix immenses. Toujours première qualité.

Qu'on vienne en foule.

Chs. Desjardins et Cie.—47.

C'est prouvé

La santé pour les malades désespérés atteints de rhumes persistants est obtenue par l'emploi du BAUME RHUMAL dont l'efficacité est prouvée par des milliers de guérisons radicales.

En vente chez tous les pharmaciens.

Hors la loi

Chaque jour de la persécution dans l'armée française, nous avons à dénoncer quelques traits, plus iniques, plus révoltants, plus odieux les uns que les autres.

Des militaires du 125e d'infanterie, à Poiriers, étant allés, individuellement, visiter chez lui M. l'abbé Boyer, ancien aumônier, qui leur rendait divers services, comme de conserver leurs valises, leur argent, etc., un certain nombre de ces soldats, qui avaient été vus sortant de chez lui la veille de Noël, ont été punis, sur l'invitation du général commandant d'armes, par le colonel commandant le 125e.

En outre, au même régiment, les punitions ayant été dernièrement levées, à l'occasion d'une revue, par le général commandant la 17e division d'infanterie, le *Courrier de la Vienne* affirme qu'exception a été faite, par cet officier général, pour les punitions infligées aux hommes qu'on avait vus sortir du domicile particulier de M. l'abbé Boyer.

Ainsi, sous le gouvernement Combes, il est défendu aux soldats d'aller voir des prêtres. Les prêtres sont traités en pestiférés, et les soldats en esclaves, pour qui les libertés les plus élémentaires, les plus incontestées jusqu'à présent, sont supprimées, à qui on prétend imposer les consignes les plus grotesques, les plus monstrueuses.

C'est encore par suite du même système que la levée des punitions, qui s'étend aux fautes les plus graves, aux plus mauvais sujets, ne comprend pas les militaires qui ont commis l'erreur impardonnable, le crime énorme, de visiter un prêtre. Devant un forfait de ce genre, la clémence de nos généraux combistes s'arrête effarouchée et se transforme en rigueur implacable.

La persécution contre la religion marche au pas accéléré, au pas gymnastique.

D'abord ont été mis hors la loi les congréganistes.

Actuellement, les soldats catholiques subissent le même ostracisme.

Demain, seront victimes d'un traitement pareil, tous les catholiques civils.

Chaque jour davantage, la France cesse d'être la France, pour devenir le fief, la terre serve, le domaine esclave, où la bande Combes pratique toutes ses tyrannies et tous ses brigandages.

A. DEFLOU.

La Toux

La plus tenace est apaisée rapidement avec quelques doses de **Baume Rhumal**. L'action de ses principes sédatifs et balsamiques modifie les sécrétions irritantes des bronches; le calme qu'il procure est réellement réparateur.

Agent à Manville, R. I.

Mons. Aristide Blain est autorisé à percevoir des abonnements à LA CROIX dans Manville, R. I.

A chacun son du! Consultez nos médecins spécialistes, C'EST GRATUIT.

MALADES! CONSOMPTIFS OU ASTHMATIQUES c'est vous qui triomphez et il y a lieu à grande Réjouissance de votre part, car c'est chose décidée le

Sirop de Goudron à l'Huile de Foie de Morue du Dr J. O. LAMBERT

continuera à être vendu pour le plus grand bien de l'humanité et nonobstant les efforts réitérés de la Compagnie Mathieu de Sherbrooke. La tentative quelque peu présomptueuse faite par ces messieurs, devant les tribunaux, n'a pas réussi.—"il y a encore des juges à Berlin". Un jugement très équitable de la Cour Supérieure, détruit les prétentions de la Compagnie Mathieu et autorise la vente de ce GRAND RENOVATEUR, si efficace dans tous les affections des voies respiratoires.

Nous profitons de l'occasion pour mettre le public en garde contre les inavouables contre-façons qui pullulent sur le marché et qui menacent la réputation enviable de notre merveilleux produit. Examinez bien l'enveloppe et l'étiquette et voyez à ce qu'ils portent la signature du Dr J. O. Lambert.

En vente partout à 35 cents la grosse bouteille

Institut Medical du Dr LAMBERT, 168, RUE St-DENIS, MONTREAL.

LA CROIX

J.-U. BÉGIN, directeur-propriétaire

71A rue Saint-Jacques
BOITE DE POSTE 2175
MONTREAL

ABONNEMENTS:

Canada et États-Unis: 1 an \$1.00; 6 mois 50c.
En ville, par la poste: 1 an \$1.00; 6 mois, 50c.

Le Drapeau Canadien-Français Et le Sacre-Coeur

Nous sommes heureux de publier le jugement que porteur notre projet de drapeau national le P. A. Hamon, S. J., de Paris, qui travaille actuellement à une nouvelle histoire de la Bienheureuse Marguerite Marie. On verra que, d'après le futur historien de la Bienheureuse, notre projet répond très bien aux désirs de Notre-Seigneur, tels qu'ils ont été manifestés dans les apparitions de Paray :

L'heure sonne pour le jeune Canada resté toujours et si français et si catholique de répondre à la demande du Sacre-Coeur. De tout l'ensemble des révélations de Paray, et de la lettre du 17 juin 1689, (1) où se trouve le message adressé au roi Louis XIV, en particulier, il résulte en effet que le divin Cœur de Jésus demande un culte social non seulement à la France mais à toutes les nations. Une des manifestations de ce culte social que Notre-Seigneur indique lui-même dans sa haute condescendance, c'est la peinture sur les étendards de la nation de son Cœur sacré. Sans doute dans le texte de la Bienheureuse (2), ce sont des étendards de Louis XIV qu'il s'agit, mais il ne semble pas que la pensée de Notre-Seigneur soit comme emprisonnée dans ces mots : " Il désire entrer avec pompe et magnificence dans la maison des princes et des rois, écrit Marguerite Marie dans la lettre déjà citée." Dans une autre au P. Croiset (15 sept. 1689) elle dit encore : " Il y a encore une autre chose dont je me sens fort pressée, par le grand désir qu'il me fait connaître d'en avoir, c'est que cette dévotion courre dans les palais des Rois et des Princes de la terre." En outre, le but suprême de Notre-Seigneur en voulant l'image de son Cœur sacré sur les étendards et dans les armes de Louis XIV, c'est de le rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte Eglise. On voit dès lors toute l'ampleur de la pensée; elle enveloppe tous les rois et tous les princes chrétiens, tous ils devront être les dévôts du Sacre-Coeur, et les promesses de victoire semblent bien s'étendre à tous, car Louis XIV ne pouvait à lui seul évidemment triompher de tous les ennemis de la Sainte Eglise.

La France est la première choisie, et son roi le Fils aîné du Sacre-Coeur; mais un fils aîné n'est pas un fils unique; et le Cœur de Jésus qui veut le salut de tous les hommes ne saurait se désintéresser des hommages libres d'aucune nation. Que toutes se consacrent à Lui, que toutes lui élèvent un temple, que toutes fixent son image aux plis de leur drapeau. Ce sera l'affirmation universelle de son règne social, la grande union du patriotisme et de la foi; des peuples et de l'Eglise. Quand Garcia Moreno consacra la République de l'Equateur au Cœur de Jésus, quand la catholique Belgique veut elle aussi vivre à l'ombre d'un temple dédié au Cœur de Jésus qui la protège et garde sa foi, ils interprètent bien les révélations de Paray; et le drapeau de Carillon, orné de feuilles d'érable, traversé de la croix blanche, peut sans crainte arborer l'image du Cœur de Jésus, il en a le droit et il en est digne.

Qu'il flotte encore le vieux drapeau de Montcalm, le saint étendard des luttes pour l'indépendance, rougi du sang des ancêtres, versé à flots pour la France, pour la mère patrie qui oubliait; les plus en sont assez nobles pour abriter le cœur d'un Dieu. Sur les rives du Saint-Laurent la grande histoire du passé reste vivante aux yeux canadiens et français; il y a là des pages héroïques qui dorment glorieuses comme des chants d'épopée. A

Carillon, en 6 heures de lutte, trois mille Canadiens mettent en fuite quinze mille anglais, dont cinq mille restent sur le champ de bataille et l'humble Montcalm écrit le lendemain à M. de Vaudreuil : " Je n'ai eu que la gloire de me trouver le général de troupes aussi valeureuses." Triomphe patriotique et humilité chrétienne, n'est-ce pas qu'ils ont bien choisi, ceux qui ont voulu grouper sous le noble étendard tous les Canadiens fidèle, à leur race, à leur langue, à leurs traditions, à leur foi? Leur race est la nôtre, qu'ils nous permettent de les féliciter.

Leur foi est la nôtre et nous les félicitons encore plus de leur noble audace. Avec les souvenirs de Carillon et d'un passé de gloire, c'est le Cœur de Jésus qui les protégera; appelés après nous, ils nous devançant, c'est à leur honneur.

A. HAMON.

(1) Dans un vieux manuscrit cette lettre est datée de mai 1689.

(2) Nous ne possédons pas le texte autographe de la Bienheureuse, mais les copies concordent, au moins celles que j'ai vues : " Il veut régner dans son palais, être peint dans ses étendards."

Ca et la

La visite de M. Loubet au Souverain-Pontife.—On continue toujours à parler de la visite de M. Loubet au Souverain-Pontife. Sans revenir sur la question au point de vue pontifical, voici une autre cloche qui aidera à se rendre compte de la situation. Le Quirinal ne veut pas que M. Loubet aille au Vatican. Quand je suis allé vous voir à Paris, aurait dit Victor-Emmanuel II au président de la République, il était plus simple pour moi de continuer mon voyage : Paris aurait pu être considéré comme une halte du voyage de Londres, qui aurait été le but de mon déplacement. Je suis donc revenu à Rome; et, un mois après, je suis allé directement de Rome à Londres. C'est une marque de courtoisie que je faisais au président de la République, et je désire qu'il me la rende. Quand il viendra à Rome, ce doit être pour me voir, et uniquement moi. S'il retourne en France et revient ensuite à Rome pour le Vatican, je n'y verrai aucun inconvénient. Il ne fera que ce que j'ai fait pour lui.

Au point de vue des courtoisies internationales, le raisonnement du jeune roi d'Italie ne fait pas un pli; et comme les loges sont derrière pour appuyer, vous pouvez être certains que M. Loubet, par égard pour le roi d'Italie, ne demandera pas l'audience. Quant à revenir de France à Rome pour se présenter à Pie X, c'est dans l'ordre des choses possibles; mais je ne connais personne qui croie ce second voyage probable.—DON ALESSANDRO.—*Semaine Religieuse*, de Montréal.

Histoire d'une calotte.—L'Italie rapporte l'anecdote suivante :

Une dame de l'aristocratie piémontaise, qui était reçue en audience par le Pape depuis plusieurs jours, s'enhardit, voyant ses manières affables, jusqu'à lui demander de vouloir bien échanger la calotte qu'il portait sur la tête contre une calotte de soie très fine qu'elle avait apportée. S. S. Pie X accepta le présent, puis, en souriant, il enleva la calotte de laine grossière qu'il a l'habitude de porter et lui dit :

" Quand vous me rapporterez une calotte semblable à celle-ci, alors nous pourrons faire l'échange."

La dame fut un peu déçue, mais répondit :

" J'ai votre promesse, Sainteté, je reviendrai avec une calotte de laine et Votre Sainteté ne me refusera pas la faveur demandée !"

S. S. Pie X sourit et promit de nouveau de l'accepter.

En voilà un !—Le capitaine d'un grand navire dit au pilote marseillais qui le rentre au port :

—Surtout, faites bien attention.

—Oh ! avec moi, il n'y a pas de danger !

—Il y a beaucoup de rochers par ici; les connaissez-vous bien ?

—Si je les connais, les rochers ! un vieux pilote comme moi !

Au même instant on entend un effroy-

able craquement; le navire venait de toucher.

Le pilote sans se déconcerter :
—Tenez, la preuve, en voilà un !

Règlements pour le Carême

Voici quels seront les règlements pour le carême, en vertu d'un indult apostolique du 27 janvier 1903 :

Tous les dimanches seront gras ;

Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps et le Samedi Saint, tout le monde pourra faire le repas principal en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner pourront faire gras aux trois repas ;

Les autres jours, c'est-à-dire les mercredis, les vendredis et les deux samedis exceptés plus haut seront maigres.

L'obligation du jeûne subsiste comme à l'ordinaire pour ceux qui sont en état de jeûner. On doit se rappeler que l'usage de la viande et du poisson au même repas est défendu le dimanche comme les autres jours du carême.

VANILLE ESSENCE

Jules Bourbonniere

\$1.00 la lb. Bell Est 1122.

Beaucoup trop de fourrures

Réductions libérales sur toutes les lignes. Choix immenses. Toujours première qualité.

Qu'on vienne en foule.

Chs. Desjardins et Cie.—47

Bon a savoir

On guérit un rhume même opiniâtre en prenant du BAUME RHUMAL. D'autres remèdes ont été employés dans les mêmes cas, et ils n'ont pas donné de résultats satisfaisants. Le Baume Rhumal soulage dès la première dose; il guérit toujours.

LE SPECIALISTE BEAUMIER



Medecin et OPTICIEN

Gradué aux E.-U.A.

A l'Institut d'OPTIQUE

1854

Ste-Catherine,

COIN CADIEUX, MONTREAL.

Examen Gratis



Est le meilleur de Montréal comme Fabricant de Verres Optiques et Ajusteur de Lunettes, Lorgnon et Yeux Artificiels, etc., à ordre garantis pour bien voir de LOIN et de PRES la guérison d'Yeux.

27 Ouvert jour et soir, dimanche de 1 à 4 hrs p. m. Echanges de VERRRES, Réparations, etc., etc.

AVIS.—L'INSTITUT D'OPTIQUE du SPECIALISTE BEAUMIER déménagera le 1er mai, CAUSE, DEMOLITION DE LA BATISSE, et occupera les 2 ETAGES du No 1824 rue STE-CATHERINE, coin AVE. HOTEL DE VILLE pour agrandissement, vu l'augmentation de la CLIENTELE. Le Terminal et tous les Petits Chars arrêtent à la porte.

Vignobles canadiens

Comté d'Essex, Ontario

The E. Girardot Wine Co Limited

Fabricant de Vin de Messe et de table

VIN DE MESSE, approuvé par Mgr O'Connor, Mgr McEvay, et l'Archevêque de Montréal. Vin de table de première qualité. Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves.

Pour prix et autres informations, s'adresser à

THE E. GIRARDOT WINE CO,

SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT, Gerant.

A. David

Entrepreneur
Electricien

202 RUE SAINT-DENIS,
MONTREAL.

BELL TELEPHONE: Est 2940
MARCH. 169

Cloches,
Lumières,
Téléphones.

Excellent Tonique

Dans un grand verre, mettez une cuillerée à thé de sucre, un œuf frais, un verre à vin de BRANDY RICHARD et un peu de glace. Remplissez le verre avec du bon lait, mêlez bien et coulez dans un autre verre, ajoutez un petit peu de muscade.

Pris le matin, c'est un fortifiant sans égal.

P. E. Bourassa & Fils,

... FABRICANTS ...

D'ameublements d'Eglises et de
Maisons d'Education.

Meubles Artistiques et Manteaux de Cheminees.

No. 1442 Rue Notre-Dame, Montréal.

TELEPHONE MAIN, 4062.

THE Emporium Cigar co.

St-Hyacinthe, P. Q.



EMPORIUM, 10 c.

Par son arôme, ne contenant que de la longue filasse de Havane est le plus apprécié de tous les cigares à 10 cts connus.

LE MONT PELEE

Nouveau cigare à 5 cts est supérieur à bien des cigares à 10 cts. Fait à la main et en pur havane importé.

EL MASKA

Voilà le cigare à 5 cts qui orne toutes les tablettes des restaurants et des bars fashionables.

Guerre aux mauvais journaux

et aux mauvais livres

Nous extrayons d'une nouvelle circulaire de Mgr l'Archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, les importantes remarques suivantes sur les mauvais journaux et les mauvais livres :

" Au lendemain du jour où j'interdisais pour la seconde fois un journal dangereux de Montréal, sous quelque nom qu'on le publiât, Son Excellence le Délégué apostolique a bien voulu m'adresser la lettre suivante, en me permettant d'en faire part au clergé et aux fidèles.

DELEGATION APOSTOLIQUE

Ottawa, le 26 janvier 1904.

A Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, Archevêque de Montréal, Monseigneur,

J'ai lu avec un vif intérêt votre circulaire dans laquelle vous avez renouvelé l'interdit contre le journal " Les Débats ", sous son nouveau titre. Je suis heureux que vous ayez pris cette mesure énergique, conséquence logique de la première. Il est bon de combattre les attentats de ces malheureux qui, hostiles à l'autorité de l'Eglise, cherchent à répandre le poison de l'erreur parmi les fidèles et procurent ainsi la ruine morale des âmes, et miner en même temps les fondements de la société civile, dont la religion est la base la plus solide. Veuillez, Monseigneur, recevoir pour ce nouvel acte de zèle épiscopal mes plus cordiales félicitations.

Avec l'assurance de mes sentiments les plus respectueux, croyez-moi, Monseigneur,

Votre dévoué en J.-C.,

† DONAT, arch. d'Éphèse, Délégué apostolique.

" Cette lettre sera une direction pour vous tous. Il faut chers collaborateurs, que nous fassions une guerre sans relâche aux mauvais journaux et aux publications malsaines que l'on veut introduire parmi nous, car ils constituent l'un des plus perfides ennemis de la foi et de la moralité de notre peuple.

" Avec la grâce de Dieu, j'accomplirai mon devoir d'évêque, quelque pénible qu'il puisse être parfois. Rien ne m'empêchera de dénoncer au troupeau qui m'est confié et de prohiber ces écrits qui semblent avoir pour mission de battre en brèche nos saintes croyances.

" Je sais que votre zèle me secondera toujours avec courage.

" Il y a dans notre ville certaines librairies qui se font une spécialité de l'importation et de la vente des livres mauvais. Les honnêtes gens devraient se liguier contre ces magasins qui sont de vraies écoles d'impiété et d'immoralité. Il existe une commission d'hygiène chargée de protéger la santé des citoyens ; n'y aurait-il pas des mesures à prendre contre la circulation et la propagation des plus funestes poisons de l'âme ?

" Nos familles sont-elles assez prudentes relativement aux revues, aux journaux qu'elles laissent pénétrer chez elles, aux ouvrages qui composent leurs bibliothèques ? Il y en a qui paraissent ignorer les peines portées par l'Eglise contre ceux qui lisent ou gardent sans permission les livres défendus. A l'occasion, rappelez le devoir de tous les catholiques à ce sujet. Il n'est pas suffisant d'être dans le journalisme ou de s'occuper d'études littéraires pour être en droit de lire des ouvrages prohibés. Ce serait aussi très mal raisonner que de se croire ces lectures permises parce qu'elles ne nous font aucun mal. Est-il bien vrai d'abord qu'elles sont inoffensives comme on le prétend ? Dans tous les cas, il s'agit de lois positives qui regardent tous les catholiques sans exception, prêtres et laïques, et auxquelles on ne peut se soustraire sans une autorisation spéciale.

La "Semaine Religieuse" vient de flétrir comme il le méritait de l'être un livre paru récemment à Montréal, livre aussi grossier qu'immoral et impie. Ce n'est pas la peine de le nommer : il est déjà tombé sous le mépris de quiconque l'a ouvert sans le connaître. Mais que l'on sache que des productions de ce genre n'ont pas besoin d'être condamnées nominalement ; les lois générales de l'Index en interdisent la lecture.

† PAUL, arch. de Montréal.

La grande conspiration anti-chrétienne

C'était en 1808.

Il y avait à peine deux ans que la Franc-Maçonnerie avait mis au monde la Ligue de l'Enseignement.

Le Père Ramière, S. J., faisant écho à la voix de Mgr l'Evêque d'Orléans qui venait de publier " Les alarmes de l'Episcopat, justifiées par les faits, " jetait lui aussi par toute la France un cri d'alarme retentissant contre une nouvelle et gigantesque conspiration maçonnique.

Mais, quelle était donc cette conspiration et quel en était le plan ?

Ecoutez le P. Ramière :

" Le premier fait qui nous est signalé est la formation en France et en Belgique, d'une grande ligue qui, sous le nom de Ligue de l'Enseignement, a pour but de propager, non-seulement dans les villes, mais encore dans les moindres villages, une éducation sans religion. Or une éducation sans religion équivaut à la création d'une génération d'athées ; car l'homme est un être enseignant, et à moins d'une sorte de miracle, il sera dans toute la suite de sa vie ce que l'a fait son éducation.

" Il est évident qu'on ne saurait inventer un moyen plus efficace, pour détruire radicalement l'influence de la religion sur la société entière, que cette inoculation de l'athéisme à la génération naissante. Quand l'homme a été pieux dans son enfance, il est difficile que la religion ne conserve pas toujours sur lui quelque prise ; mais quelle ressource peut-il rester pour le salut d'une âme et d'une société entière élevées dans le mépris de toute religion ?

" On ne se tromperait donc pas en affirmant que la ligue de l'enseignement est le chef-d'œuvre de l'enfer et le suprême effort de l'impiété.

" Et qu'on veuille bien le remarquer : ce n'est pas là une vaine utopie et un projet purement théorique. La ligue existe, et, quoiqu'elle date à peine de deux ans (1), elle a déjà établi des centres à Dieppe, à Reims, à Nancy. " Dans plusieurs localités, diverses institutions dues à l'initiative privée se sont rattachées à la ligue, notamment à Moulins, à Roanne, à Mazamet, à Meillonas (2). " Des sociétés semblables sont en voie de formation à Strasbourg, Reims, Nancy, Périgueux, Château-Thierry, Bar-le-Duc, Saint-Die, etc. (3). " Déjà elles ont obtenu à Nantes et à Marseille des succès inespérés (4). Et on ne compte pas s'arrêter là : on s'occupe en ce moment de fonder " une agence centrale servant en quelque sorte de bureau permanent de renseignements et de statistique à l'usage de tous les centres du réseau de la ligue (5). " Et l'on espère que, grâce à l'influence de cette agence centrale et au zèle des membres déjà enrôlés, " dans chaque ville, dans chaque commune, un groupe se formera complètement indépendant des groupes des autres villes, des autres communes (6). " Car, d'après le fondateur lui-même, " la ligue de l'enseignement ne doit pas être une société, mais une confédération de sociétés (7), " réunies seulement par la communauté du but et par la similitude des moyens.

" Mais d'où vient à la ligue de l'enseignement cette puissance de diffusion ? On a pu déjà en soupçonner la principale cause : l'union intime, sinon l'identité complète de cette ligue avec la franc-maçonnerie. Nous serions autorisés à affirmer cette union, lors même que nous n'en aurions aucune preuve formelle, car elle est dans la nature des choses ; mais les organes de la franc-maçonnerie ont été les premiers à la proclamer. " Les moyens de propagande dont les ateliers disposent, disait l'un des plus influents, seront d'un puissant secours (à la ligue de l'enseignement), et, d'autre part, les principes de notre association, (les mêmes que ceux de cette ligue) font un devoir aux franc-maçons de s'inscrire parmi les adhérents à la ligue de l'enseignement, et de se montrer au premier rang des propagateurs infatigables et des soldats dévoués de l'instruction, dans la lutte qui se prépare contre les ténèbres séculaires, etc. (8). "

" Fondée par des franc-maçons, recrutée principalement au sein des loges, la ligue de l'enseignement est, par son idée

(1) Le premier appel a été lancé en France par le P. Jean Macé, le 15 novembre 1806. En Belgique, la ligue de l'enseignement existait depuis le 16 février 1805.

(2) *Deuxième Bulletin trimestriel*, 1er janv. 1808.

(3) *Revue de l'Instruction publique*, 24 fév. 1808.

(4) M. de Saint Albin : *Les livres penseuses et la ligue de l'enseignement*, p. 41.

(5) *Deuxième bulletin trimestriel*, p. 5.

(6) *Le monde maçonnique*, Mai 1807, p. 58.

(7) *Deuxième bulletin*, p. 11.

(8) Voir *Les livres penseuses*, p. 36.

même, la fille de la franc-maçonnerie, et l'on peut dire que, dès sa naissance, la fille a dépassé la mère. Ces deux associations ont cela de commun que, pour faire plus de dupes, elles cachent leur but impie sous un masque spécieux : pour la franc-maçonnerie ce masque est la bienfaisance, pour la ligue de l'enseignement, c'est la diffusion des lumières. L'une et l'autre font appel à l'unité et à la conciliation, au moment même où elles déclarent une guerre acharnée à la seule unité qui puisse rapprocher les âmes, à l'unité dans la vérité. Leur unité à elles, c'est l'unité dans la négation, et par conséquent l'accord dans la contradiction, l'alliance des ténèbres contre la lumière. " La maçonnerie reste comme la matrice dans laquelle s'élaborent les libertés humaines, comme le temple universel éternellement ouvert aux fidèles et aux infidèles, aux incroyants et aux croyants, aux orthodoxes et aux hétérodoxes, aux athées aussi bien qu'aux panthéistes, aux déistes et aux réformés de toutes les confessions, (9) " on ajoute même aux catholiques, à la condition que les catholiques abjurent au sein de la franc-maçonnerie toute prétention à la vérité exclusive de leur croyance c'est-à-dire, à la condition qu'ils cessent d'être catholiques. Il en est de même de la ligue de l'enseignement, qui admet également dans ses écoles des enfants de toutes les religions, pour leur apprendre que toutes les religions sont égales, ce qui est la manière la plus perfide de détruire la foi à la seule de ces religions qui soit exclusivement vraie.

" Mais entre ces deux institutions si semblables par tous les autres côtés, il y a pourtant une grande différence : c'est que la ligue de l'enseignement a, pour propager le mépris de la vérité, qui est leur but commun, un moyen incomparablement plus puissant que la franc-maçonnerie, à savoir, l'éducation. Inviter un certain nombre de dupes à des banquets et à des fêtes, leur proposer un but de bienfaisance, leur faire prêter sous le couvert de ce but, un serment dont ils ignorent la portée, c'est sans doute très-habile et très-perfide ; mais ces dupes, quelque engagées qu'elles soient par leur criminel serment, gardent au moins la liberté de leur intelligence pour apercevoir leur erreur, lorsque le but véritable se montrera derrière le but apparent. Mais les enfants auxquels la ligue de l'enseignement aura inoculé l'irréligion dès leurs plus tendres années, demeureront asservis à l'impiété par l'intelligence plus encore que par la volonté. Leur esclavage sera irrémédiable, et si la religion pouvait être complètement détruite sur la terre, ce serait évidemment par ce moyen. La ligue de l'enseignement est, par rapport à la franc-maçonnerie, ce que sont, pour l'Eglise catholique, les ordres religieux qui se vouent à l'instruction chrétienne de la jeunesse ; et en la créant, celui qu'un saint Père a nommé le *singe de Dieu* a déployé, dans l'exercice de ce métier, une habileté dont il a lieu de s'applaudir. "

Hélas ! les appréhensions du P. Ramière sont devenues des faits.

La Ligue de l'Enseignement, depuis 38 ans à peine qu'elle existe, a déjà enlancé la France qui va peut-être périr sous son étreinte satanique.

La Belgique s'est arrachée au péril. L'union des catholiques a fait leur salut. Et, si aujourd'hui ce peuple n'est pas sur la même voie désastreuse que la France, il peut en rendre grâce aux forces catholiques unies qui ont surgies sous le souffle du clergé, pour battre et chasser cette ennemie redoutable : la Ligue de l'Enseignement.

Cependant, la Ligue ne s'y tient pas encore pour battue. Elle louvoie, elle cherche les côtés faibles de la cité catholique, elle veut passer. Mais M. Smet de Naeyer, le président du cabinet belge, un catholique pur sang celui-là, sait la tenir en respect.

En Allemagne, les succès de la Ligue devant le Centre catholique ont aussi été moins grands.

Mais c'est surtout dans les possessions françaises et les pays d'origine française que la Fille de la Veuve cherche à se faire des adeptes.

L'on connaît la tentative qui a été faite de l'installer à Montréal. Le coup a raté, c'est vrai, mais n'allons pas croire pour cela que la Ligue est morte. Nous le répétons, c'est une organisation puissante et bien vivante. Puisqu'elle a perdu la France, nous devons craindre pour notre cher Canada.

Ayons l'œil ouvert sur les hypocrites qui veulent faire ici l'œuvre de Satan.

(9) *Le monde maçonnique*, Juillet 1807.

J.-U. B.

AVIS

Bientôt viendra dû, pour le grand nombre de nos lecteurs, le renouvellement de leur abonnement. Nous espérons qu'on se fera un devoir de le payer en temps voulu afin de nous éviter le travail de faire et d'envoyer des comptes.

Notes et Potins

LE ROI DES BELGES A PARIS

Le roi des Belges se promenait dernièrement en compagnie d'un ministre franc-maçon.

— Il paraît, sire, que vous acceptez en Belgique ce que nous ne voulons plus en France ; vous acceptez nos religieux et nos religieuses.

— C'est vrai, Monsieur, et je m'en fais gloire, car il n'y aura jamais trop d'honnêtes gens dans mon royaume.

Tête du franc-maçon.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Les nouvelles les plus contradictoires nous arrivent du théâtre de la guerre. Une longue dépêche officielle du général russe Alexieff, envoyée à Saint-Petersbourg, après avoir énuméré les pertes subies par les Russes au combat de Port-Arthur, confirme l'Empereur de la Russie dans le succès final des armes. Il est évident que les Russes n'étaient pas préparés à la guerre. Aussi cette attaque imprévue de Port-Arthur les fait se hâter à mobiliser leurs troupes sur le théâtre de la guerre.

Mais l'une de ses flottes est immobilisée dans la Baltique, par les glaces, l'autre retenue dans la mer Noire, par les stipulations du traité de Berlin, qui mettent son action de ce côté à la merci des puissances européennes.

En Asie les rivages de la Sibérie, sont couverts de glaces et elle ne possède que depuis peu de temps les ports de Vladivostok et de Port-Arthur. Le premier est d'ailleurs gelé une partie de l'année.

La France, l'Allemagne et la Chine ont fait leur déclaration de neutralité.

L'Angleterre semble prendre tous les avantages possibles, sous le couvert de la neutralité, pour paralyser les forces de la Russie, sa grande rivale dans les pays d'Orient.

LES JUIFS AU CANADA

Un article de M. E. Rouillard, dans le *Journal*, de Montréal, 31 décembre, donne un résumé très intéressant du *Jewish Year Book* pour l'année 1903. D'après la statistique que fournit cet annuaire, il y aurait eu 16,401 Juifs dans notre pays en 1901 ; tandis que dix ans auparavant en 1891, ils n'étaient chez nous qu'au nombre de 6,414. C'est la Province de Québec qui paraît être tout particulièrement recherchée des Israélites. En 1901, elle comptait 7,498 Juifs, tandis qu'on n'en trouvait que 5,321 dans la province voisine d'Ontario. Dans notre province, la ville de Montréal donne l'hospitalité à 6,534 Juifs.

A ce propos, rappelons le mot profond qu'un des abbés Lémann, de Lyon, adressa au directeur de la *Vérité*, en décembre 1888. M. l'abbé Lémann, Juif converti, comme on le sait, fit cette question à M. Tardivel : — Avez-vous des Juifs au Canada ? Notre réponse fut : — Ils commencent à arriver. — Alors, reprit notre interlocuteur, le Canada commence à être malade ; car les Juifs sont toujours le peuple de Dieu ; seulement, depuis le déicide, le Tout-Puissant s'en sert pour châtier les peuples chrétiens qui s'éloignent de la bonne voie. — La *Vérité*, de Québec.

DECORE

Nos félicitations à M. J.-E.-A. Dubuc, directeur-gérant de la Compagnie de Pulpe, de Chicoutimi, qui a été fait, par Pie X, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, de la classe civile.

Beaucoup trop de tourrures

Réductions libérales sur toutes les lignes. Choix immenses. Toujours première qualité. Qu'on vienne en foule.

Chs. Desjardins et Cie.—47.

Le verger de l'Epoux

LÉGENDE

Le proconsul de Cappadoce, Un Romain sceptique et brutal, Raffiné non moins que féroce, S'est assis sur son tribunal,

Aux portes de Ninomédie Qu'il affole de sa fureur ; C'est avec du sang qu'il mendie Les sourires de l'empereur.

Il condamne à mort, à la roue, Aux lacs glacés, au chevalet ; Des fraîches pudeurs il se joue, Et torture ainsi qu'il lui plaît.

La jeune vierge Dorothee, Dont la faiblesse l'a vaincu, Marche au supplice garrottée, Mais le cœur libre et convaincu ;

Et tandis qu'elle avance fière, Ayant en Dieu mis son espoir, Elle parle dans sa prière Au Christ qu'elle croit déjà voir.

Au terme où sa vue est fixée L'entraîne son pas empressé : On dirait une fiancée Qui vole vers son fiancé

Or, voici qu'au bord de la voie, Rompant le cordon des licteurs, Vers la vierge en divine joie S'avance l'un des spectateurs ;

Son torse flexible se penche Et fait jouer les plis ombrés D'une éclatante toge blanche Que bordent des revers pourprés.

Son cou brun mollement s'incline, C'est Théophile, l'avocat En qui revit l'esprit de Pline, Soigné, railleur et délicat.

En voyant la vierge romaine, Le volage et beau libertin : — O patricienne, où donc te mène Ce licteur, de si grand matin ?

Sans mépris pour sa raillerie, La vierge, avec des mots très doux, Lui dit : — Je vais, pour lui mûrie, Dans le verger de mon époux !

— Epoque du Christ, roi des hommes, Dit Théophile avec dédain. Voudrais-tu m'envoyer des pommes Et des roses de ce jardin ?

— Rien n'est fleuri dans la campagne, Dit la vierge ; mais, aussi vrai Qu'il neige encor sur la montagne, Sois sûr que je t'en enverrai.

Parvenu au lieu du supplice, Elle fit si belle oraison, Qu'un ange, le long du ciel, glisse, Et, malgré la rude saison,

De ses grandes ailes écloses Laissant tomber le don sacré, Lui met trois pommes et trois roses Dans un joli plateau doré.

— Beau jeune homme, dit la martyre, Porte ce présent de ma part A Théophile et qu'il l'attire Au verger de l'Epoux, plus tard, Et dis-lui : " Selon sa promesse, Dorothee a cueilli pour vous Des beaux fruits qu'elle vous adresse Dans le verger de son époux. "

Ainsi la martyre ingénue, A son ange, au billot, parla, Et puis tendit sa gorge nue Qu'un centurion décolla

Cependant, avec un air brave, Théophile au démon soumis, Et, drapé dans son laticlave, Plaisantait parmi ses amis,

Quand vint le jeune homme modeste Qui le prit à part en disant : — Dorothee, au verger céleste, A cueilli pour vous ce présent.

Le jeune homme, ému dans son âme Du miracle qu'il comprit bien, S'enfuit de l'atrium infâme Et dit : — Je suis aussi chrétien !

En voyant ses larmes sondaies, Un de ses amis étonné Et qui partageait ses fredaines Lui disait : — Es-tu forcené ?

— Non pas ! répondit Théophile, Mais j'ai dans le fond de mon cœur Senti naître une foi tranquille Sur un raisonnement vainqueur.

— Pourrais-tu nous dire les causes Qui troublent ainsi ta raison ? — Avez-vous jamais vu des roses Fleurir en pareille saison ?

— Nous n'avons jamais vu merveilles, Dirent-ils, moins bruyants soudain, Plus belles ou même pareilles A celles de ce beau jardin.

Théophile, ému plus encore, Répliqua : — C'est le Fils de Dieu Qui, dans son verger, fit éclore Ces fruits qu'on ne voit en nul lieu ;

Dorothee, ô vierge ineffable, Je crois en ton Dieu désormais. Ton époux n'est pas une fable, Car il tient ce que tu promets.

Et, suivant la foi qui l'attire, Théophile sortit joyeux, Et, sur les pas de la martyre, Entra dans le verger des cieus.

EDWARD MONTIER.

Mois Lit. et Pit.